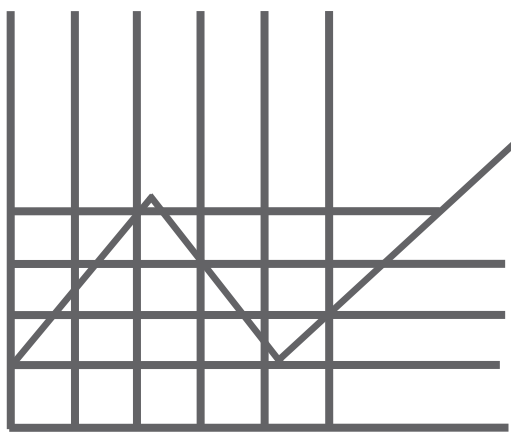




# La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

N° 169 du 12 Décembre 2023 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemas 500 F.cfa

## CAMEROUN-CONGO

### Le lancement du chemin de fer de Nabeba-Mbalam- Avima annoncé

Ce projet structurant et intégrateur, d'un coût global de 5,400 milliards de FCFA, va générer 20.000 emplois. Il permettra d'évacuer 100 millions de tonnes de minerais vers les places portuaires de Kribi et de Pointe-Noire.

P. 6



## LA BOURSE DE LA CEMAC A SON 1<sup>ER</sup> INDICE

# « Bvmac ASI »

*Les réformes entreprises au sein de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale depuis un certain temps ont abouti entre autres à la création et au lancement d'un indice boursier dénommé « Bvmac All Shares Index » en abrégé « Bvmac ASI », au passage de la cotation journalière en continu de lundi à vendredi et à l'activation des ordres « au marché ».*

P. 3



## Levée de fonds

### La Cemac fait carton plein à Paris avec ses projets intégrateurs

Le tour de table organisé du 28 au 29 novembre 2023 dans la capitale française a permis de mobiliser 9,2 milliards d'euros pour le financement des projets prioritaires de la communauté, soit 104% du montant sollicité.

P. 5



## Paix et stabilité

### Un sommet extraordinaire de la CEEAC à Malabo

Les plus hautes autorités de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale se retrouvent dans quelques jours dans la capitale équato-guinéenne. Les transitions politiques, les processus électoraux et la conjoncture économique à l'ordre du jour.

P. 2



## Gabon-BAD

### Reprise des décaissements et approbation de nouvelles mesures

Après la levée des sanctions financières imposées au Gabon, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé le 29 novembre dernier, la reprise des décaissements et l'approbation de nouvelles opérations dans le pays.

P. 7



## Budget 2024

### Que faire avec 6700 milliards de FCFA au Cameroun

Le gouvernement promet une exécution plus efficace des dépenses publiques en vue du bien-être de la population.

P. 11



Suivez notre actualité sur [www.lettre-bourse.com](http://www.lettre-bourse.com)

## MARCHÉ FINANCIER

## Socfin, holding de Socapalm veut sortir de la Bourse

Une poignée d'actionnaires tient tête au groupe de Vincent Bolloré et Hubert Fabri qui ont décidé de prendre le contrôle total puis de retirer de la Bourse de Luxembourg la holding tête du groupe Socfin, propriétaire final entre autres de Socapalm, Safacam et Fermes Suisses au Cameroun.

Février 2024. C'est la nouvelle date à laquelle l'ambition du groupe de Vincent Bolloré et Hubert Fabri pourrait se réaliser. L'homme d'affaires français et associé belge ont décidé de prendre le contrôle total de la Société Financière des Caoutchoucs (Socfin), la société holding de tête du groupe Socfin, c'est-à-dire de Socfin ensemble avec toutes ses filiales. Ce qui n'est pas du goût de certains actionnaires.

Le 30 mai 2023, la multinationale luxembourgeoise, spécialisée dans la culture de palmiers à huile et d'hévéas, Socfin, ont annoncé par communiqué un accord entre ses deux actionnaires majoritaires, le groupe familial belge Fabri (55,38%) et le groupe français Bolloré (39,75%), conférant à Administration and Finance Corporation S.A. (Afico), une société tierce et nouvel Actionnaire Majoritaire, 95,13% du capital et les droits de vote qui y sont attachés. Le même jour, les deux actionnaires majoritaires informent la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) de la décision d'exercer leur droit de « retrait obligatoire » sur l'ensemble des 689 337 actions



Une prise de contrôle total de Socfin permettra à Bolloré d'échapper aux exigences de transparence.

que l'Actionnaire Majoritaire ne détient pas encore. Autrement dit, les groupes Bolloré et Fabri contraignent les actionnaires minoritaires à leur céder les 4,87 % du capital restant, à la faveur de la loi dite « retrait achat » de 2012.

Cette dernière autorise cette opération dès l'instant où l'actionnaire majoritaire détient au moins 95% des parts d'une société. Le 29 juin 2023, l'Actionnaire Majoritaire publie, le « Juste Prix » applicable aux titres objet du retrait obligatoire. Soit 30,85 euros par action, proposé par l'expert indépendant, le cabinet spécialisé BHB & Partners S.A. Ce prix est 50% plus élevé que la cotation de l'action Socfin à la Bourse de Luxembourg au moment de l'annonce de l'opération.

## Minorité contestataire

Mais voilà : des actionnaires mi-

noritaires, qui disposaient d'un droit d'opposition au retrait obligatoire, ont décidé de l'exercer et saisissent la CSSF. Certains jugent le « juste prix » sous-évalué. Ils contestent notamment l'évaluation de la holding par BHB & Partners. Résultat, c'est la suspension de facto du « Calendrier indicatif relatif à la procédure de retrait obligatoire ». Cette opposition qui a pris fin le 29 juillet 2023, a entraîné la désignation le 8 septembre 2023 de cinq experts indépendants en vue d'une contre-évaluation de celle de BHB & Partners.

Entre temps, certains actionnaires ont affiché leur volonté de céder leurs actions Socfin. Le 26 septembre 2023, Afico a lancé un premier ordre d'achat à 31 euros par action Socfin jusqu'au 31 octobre 2023. Mais après 22 jours de bourse, elle n'a acquis que 215 453 actions,

représentant 1,52% du capital total et des droits de vote de Socfin, et équivalent à 31,26 % du flottant au 26 septembre 2023. Mais le compte n'y est pas encore. Alors les groupes Bolloré et Fabri repartent à l'assaut. Afico a ainsi lancé un nouvel ordre d'achat d'actions Sofin pour 31 euros par action, du 16 novembre 2023 au 15 février 2024. Difficile de dire si la pêche sera plus abondante cette fois.

## Une bonne affaire

Au fait, pourquoi les hommes d'affaires Vincent Bolloré et Hubert Fabri tiennent tant à prendre le contrôle total de Socfin ? Parmi les contestataires figure Florence Kroff de l'ONG belge Fian, qui avait acquis une action afin de s'ouvrir les portes des assemblées générales annuelles de la holding. « Selon des spécialistes avec qui nous avons échangé, il s'agit avant tout d'un coup financier, car les actions semblent sous-évaluées par rapport à leur valeur réelle », argumente la coordinatrice de Fian dans les colonnes de notre confrère wox. « Certaines filiales sont évaluées négativement alors qu'elles semblent toutes prospères. Elles apparaissent déficitaires, mais nous soupçonnons des jeux comptables entre différentes filiales pour aboutir à ces résultats », poursuit-elle.

Selon son rapport annuel 2022, Socfin est le holding qui gère un portefeuille de 37 filiales dans 16 pays en Afrique, en Asie et en Eu-

rope dont cinq entités au Cameroun : Safacam (huile de palme et hévéa) ; Socapalm (huile de palme et hévéa) ; la Ferme Suisse (huile de palme) ; la Camseeds (semences de palmier) ; la Sogescol (commerce de l'huile de palme). Selon son site internet, Socfin emploie 52 000 personnes et a réalisé en 2022, un chiffre d'affaires consolidé de 992 millions d'euros (605, 709 milliards de FCFA). Ces dernières années, la holding a vu ses profits exploser, profitant de la crise sanitaire, de la guerre en Ukraine – gros producteur d'huile alimentaire – et de l'inflation galopante : en 2022, Socfin a engrangé 164 millions d'euros de bénéfice (107,577 milliards de FCFA) contre 29 millions en 2020 (19,023 milliards de FCFA).

Si l'opération est menée à son terme, Socfin ne sera plus cotée en Bourse, et « ça permet aussi d'échapper à un certain nombre d'obligations de transparence », explique Florence Kroff. En somme, une façon de passer quelque peu sous les radars pour se départir de la mauvaise réputation qui colle à Socfin, une image négative qui rejaillit sur son célèbre actionnaire Vincent Bolloré. Toutefois, Socfin précise que l'opération ne concerne pas les deux principales filiales de la multinationale luxembourgeoise, à savoir Socfinaf et Socfinasia, également domiciliées au grand-duché, où elles resteront cotées à la Bourse de Luxembourg.

Philippe NSOA

## PAIX ET STABILITÉ

## Un sommet extraordinaire de la CEEAC à Malabo

Les plus hautes autorités de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale se retrouvent dans quelques jours dans la capitale équato-guinéenne. Les transitions politiques, les processus électoraux et la conjoncture économique à l'ordre du jour.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se retrouvent à cet effet dans la capitale équato-guinéenne dans les prochains jours, à l'invitation du président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Ceeac), Obiang Nguema Mbasogo, qui a pris le relais au pied levé après le renversement du Gabonais Ali Bongo le 30 août dernier. L'information a été donnée par le président de la transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, au terme de sa visite de travail au Cameroun, le 6 décembre dernier. « Je suis venu échanger avec le président Paul Biya, en tant que doyen des chefs d'Etat de la sous-région, par rapport à la situation du Gabon après le 30 août [2023]. Je suis là pour l'implorer de plaider auprès de ses pairs pour que le Gabon



La levée de la suspension du Gabon de la Ceeac permet de renouer avec les partenaires au développement.

soit réintégré au sein de la Ceeac. Le président Biya m'a rassuré de son soutien total sur ce dossier. Je rentre donc confiant. Ce d'autant plus qu'il y a un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Ceeac le 15 décembre prochain à Malabo ». Le Gabon compte sur le soutien du leader camerounais pour bénéficier de la levée de sa suspension de la Ceeac.

Cette suspension des instances de la Ceeac a été prononcée « à titre conservatoire » le 31 août

2023, au lendemain du coup d'Etat qui a renversé le président Ali Bongo, par la 3e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Ceeac, dans le cadre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (Copax), consacrée à la situation politique et sécuritaire en République gabonaise. Une suspension de principe en quelque sorte. Ce d'autant plus que c'est l'ex président du Gabon qui assurait la présidence en exercice de la Ceeac. Mais un mois plus tard,

cette mesure a été confirmée par la même instance au cours de sa 4e Session extraordinaire, le 04 Septembre 2023, à Djibloho. Un peu à la surprise des nouvelles autorités au pouvoir à Libreville.

En effet, le nouvel homme fort du Palais de bord de mer ne cache pas son étonnement face à cette main lourde de la Ceeac; rappelant que non seulement la prise du pouvoir par l'armée au Gabon s'est faite sans effusion de sang mais en plus cet acte a été « salué » par le peuple gabonais. Bien plus, le calendrier de la transition a été communiqué depuis un mois. C'est pourquoi depuis le 4 septembre dernier, Brice Clotaire Oligui Nguema a entrepris de rencontrer ses homologues de la sous-région pour « expliquer ce qui s'est passé au Gabon », aime-t-il répéter. Il s'agit d'une tournée diplomatique qui l'a conduit tour à tour auprès de Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée équatoriale, Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, Paul Kagame du Rwanda et Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo.

Outre la situation politique au Gabon, d'autres sujets devraient meubler le sommet extraordinaire de Malabo, notamment le processus de transition en cours au Tchad, le processus électoral en République Démocratique du Congo, la consolidation de la paix en République Centrafricaine, le fonctionnement des institutions sous régionales et la conjoncture économique.

Ferdinand Sona

**La Lettre de la Bourse**

**Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique**

Les goulots d'étranglement asphyxient usagers

La Bourse célèbre à Douala

Les économies de la Ceeac plongent...

Journal de l'économie et des marchés de capitaux

## « BVMAC ASI »

## Le Premier indice de la Bvmac

Au cours d'une conférence de presse organisée le 1er décembre 2023, la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) a dévoilé le nom de son premier indice.

Le comité de « naming du premier indice boursier de la Bvmac » s'est réuni le 01 décembre 2023 aux fins de dépouiller les différentes propositions des noms reçues par la Bvmac à la suite du jeu concours qu'elle a lancé dans la période allant du 22 au 27 novembre 2023. Après quatre heures d'horloge de travail, le comité a rendu sa copie le même jour. C'était à l'occasion d'une conférence de presse organisée au siège de l'institution à Douala (Cameroun).

Le comité de naming du premier indice de la Bvmac composé des représentants des associations des sociétés de Bourse, des sociétés de gestion de portefeuilles, des



Photo du comité Naming en compagnie du lauréat

hommes de médias, d'un huissier de justice et d'un consultant international en présentiel à la Bvmac et en vidéoconférence de plusieurs acteurs du marché financier de la Cemap n'a pas eu la tâche facile pour faire une « short liste » de trois noms sur les 243 propositions des res-

tissants de la Cemap,

Peu avant l'examen approfondi des noms proposés, le comité a éliminé 18 candidats (dont les propositions sont arrivées après la date limite du concours), , ensuite, il a procédé par éliminations successives des séries de noms, selon les critères définis

par le règlement général du jeu-concours. Le premier nom de la short liste Douanla Fouekeng Allende a proposé « Bvmac All Shares Index » en abrégé (Bvmac ASI). Ce nom a été retenu par le comité pour désigner le premier indice de la Bvmac.

Selon l'auteur du nom du premier indice, « Bvmac ASI » renvoie d'une part, à la place boursière unifiée d'Afrique centrale, dont le sigle est conservé dans sa proposition afin de vulgariser rapidement l'indice et de capitaliser sur la notoriété déjà acquise de la Bvmac, et d'autre part au caractère global composite de ce premier indice boursier, à travers une expression bien connue dans le langage financier international. Mais également, pour l'auteur du nom du premier indice de la Cemap, Bvmac ASI concourt à l'identification rapide et simple de l'indice boursier composite de la sous région dans le monde.

L'objectif du comité était de trouver un nom original de 10 à 12 caractères, qui rappelle l'Afrique, et facile à prononcer. Il a été également question pour les membres du comité de se rassurer que le nom à retenir n'est pas déjà utilisé par une autre institution ou alors ne faisant pas l'objet d'un brevet à l'Oapi. Pour avoir le cœur net, les membres du comité ont fait recours au moteur de recherche Google.

La grande leçon à tirer après le dépouillement de ce concours est que la promotion de la culture boursière a encore du chemin à faire dans la sous région. Sinon, comment comprendre que plus de 80% des propositions de noms enregistrées pour le concours de « naming de l'indice boursier de la Cemap » proviennent du Cameroun ?

Salomon Douala Epalé

## BVMAC

## A l'heure de la reforme

La création d'un indice boursier et le passage de la Bvmac à la cotation journalière au fixing de lundi à vendredi rendront la Bourse des valeurs mobilières de la Cemap plus visible.

Dans le cadre de l'amélioration de la visibilité de la bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) et du fonctionnement de son marché secondaire, le directeur général de la Bvmac, le Dr Louis Banga Ntolo a, quelques temps seulement après sa prise de fonction, annoncé plusieurs réformes à implémenter au sein de l'institution sous-régionale.

Lesdites réformes viennent d'être mises en œuvre. Elles portent entre autres, sur le passage à la cotation journalière au fixing de lundi à vendredi ; à l'activation des ordres « au marché » et à l'établissement d'un indice. Ainsi, le marché financier de la sous région vient de faire un grand pas vers la modernité.

Il faut sans doute relever que la mutation que vient de connaître l'entreprise du marché exprime la volonté de l'établissement du marché financier de faire bouger les lignes.

L'annonce du passage de la cotation journalière au fixing de lundi à vendredi faite par le directeur à l'occasion de la cérémonie de l'introduction à la cote, des titres de l'emprunt obligataire par appel public de l'Etat du Cameroun (ECMR 2023 à tranches multiples) le jeudi 23 novembre 2023 a été accueillie par une salve d'applaudissements par les acteurs



Siège de la BVMAC

de l'écosystème de marché financier de la Cemap. Interrogé sur les mutations intervenues dans l'entreprise du marché, un directeur d'une société de bourse qui a souhaité garder l'anonymat m'a confié qu'il espère que d'autres innovations vont suivre dans les prochaines semaines.



Louis Banga Ntolo, l'homme par qui la Bvmac innove

Seulement, il faut reconnaître que le marché financier est réglementé. Avant d'implémenter des réformes envisagées, il y a des procédures à suivre et celles-ci peuvent nécessiter un temps relativement long. A titre d'illustration, dans le cadre des réformes qui viennent d'être apportées, la Bvmac au préalable a organisé un atelier au cours duquel, les représentants de la Bvmac, de la Cosumaf, du dépositaire central, des sociétés de bourse (SDB), des sociétés de gestion de portefeuilles (SGP) ainsi que des consultants externes ont examiné le projet de ces réformes.

Ensuite, elle (Bvmac) a sollicité et obtenu l'approbation du régulateur du marché financier afin de les mettre en route.

En conclusion la Bvmac vient d'envoyer un signal fort aux autorités de la Cemap qui traînent encore le pas pour faire inscrire leurs sociétés listées à la cote.

Salomon Douala

## QU'EST-CE QU'UN INDICE BOURSIER ?

## L'indice boursier, un outil incontournable pour suivre l'évolution des marchés

Instrument essentiel pour bien gérer un portefeuille d'investissements, l'indice boursier est un indicateur qui mesure la performance générale d'un marché boursier ou d'un secteur.

En quelques mots, un indice boursier est un indicateur chiffré qui sert à refléter la valeur d'un marché financier. En pratique, il s'agit d'un groupe d'actions qui est utilisé pour évaluer la performance générale d'un secteur d'activité (banques, industries, médias...), d'une économie (zone géographique ou monétaire) ou encore d'un marché boursier et déterminer sa tendance globale. De manière générale, les titres financiers sont constitués des actions les plus performantes d'une bourse donnée.

En d'autres termes, l'indice boursier sert de baromètres pour guider les investisseurs en traduisant le degré de confiance que ces derniers placent dans les produits du marché étudié. Il sert à mieux comprendre la dynamique globale d'un marché. En cela, il est important de comprendre qu'un indice boursier n'a pas de valeur intrinsèque : on étudie soit son niveau, c'est-à-dire sa valeur alors exprimée en points, soit sa variation, alors exprimée en pourcentages, mais on ne peut pas investir directement sur un indice.

## À quoi sert concrètement l'indice boursier ?

Pour les investisseurs, l'indice boursier a trois grands rôles : informer, comparer et indexer.

En ce qui concerne l'information et la comparaison, l'indice boursier permet de saisir en un coup d'œil la performance et l'évolution d'un secteur, d'un marché ou d'une économie, grâce à un indice de référence et avec des données en temps réel utiles à court terme comme à long terme.

L'indexation se traduit par l'ajustement d'une valeur sur un indice ou un taux de référence ; on ne peut pas investir directement sur un indice. Mais on peut en revanche acheter des produits financiers qui répliquent les indices (les ETF ou trackers) ou des produits dérivés qui peuvent être indexés sur les indices (options, warrants, futures...). Dans ce cas, la valeur de l'indice boursier sert de déclencheur à un paiement.

Source : Fortuneo, banque

**Bvmac ASI : le tout premier indice de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale, est calculé à partir de 1.000 valeurs et il est représentatif de toute la zone économique de l'Afrique Centrale.**

## BVMAC

# Les obligations à taux multiples disponibles au marché secondaire

Depuis le 13 novembre dernier, les investisseurs ont la possibilité de s'échanger lesdits titres.

Le secrétaire général du ministère des finances du Cameroun, représentant le Ministre Louis Paul Motaze a sonné la cloche symbolisant l'introduction à la cote de la Bvmac marquant l'introduction à la cote des titres issues de l'emprunt obligataire par appel public à tranches multiples de l'Etat du Cameroun. La cérémonie s'est tenue le 23 novembre 2023, au siège de l'instruction à Douala (Cameroun).

Pendant la solennité, trois allocutions ont été prononcées en présence de plusieurs autorités administratives parmi lesquelles, Dieudonné Ivaha Diboua, gouverneur de la région du Littoral, Didier Loukakou, représentant du président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique



Le SG du Minfi, Gilbert Didier Edoa, assisté du DG de la Bvmac, Louis Banga Ntolo sonne la cloche symbolisant le début de la séance de cotation

Centrale (Cosumaf) et plusieurs directeurs des sociétés de Bourse, de gestion de portefeuille et des conseillers à l'investissement.

Le directeur général de la Bourse de valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac), le Dr Louis Banga Ntolo a directement planté le décor au cours de son allocution

de bienvenue.

La cérémonie qui nous réunit ce jour est l'inscription officielle au compartiment « C » de la Bvmac, en vue de leur première cotation, des obligations de l'Etat du Cameroun baptisées « ECMR 2023 à tranches multiples », émises dans le cadre d'une opération de la levée

de fonds d'un montant total mobilisé de 176,27 milliards de francs CFA par appel public à l'épargne a-t-il déclaré.

Pour le représentant du consortium des arrangeurs et chef de file Moukoko Elame Jean Jacques, cette opération devrait répondre aux besoins de financement de l'Etat du Cameroun dans le contexte macroéconomique qui prévalait au premier semestre 2023, marqué notamment par une hausse substantielle des taux d'intérêts dus aux effets de la crise ukrainienne. Le consortium d'arrangeurs a élaboré une structuration sur mesure dédiée à élargir la base d'investisseurs via une offre de maturités à court, moyen et long terme sur la même opération ; poursuivre le rallongement des maturités déjà entamé en 2022 pour la réduction progressive de la charge annuelle ; optimiser le prix de l'opération en servant des taux d'intérêts attractifs tout en

servant le coût global de l'emprunt.

Gilbert Didier EDOA, représentant du ministre des finances a saisi l'occasion pour remercier les investisseurs institutionnels et les personnes physiques qui ont massivement participé à cette opération dont le résultat en dit long. Près de 176 milliards de souscriptions sur un volume sollicité de 150 milliards de francs CFA.

Il a également rappelé que l'Etat du Cameroun a décidé d'expérimenter, pour une première fois en Afrique centrale, un emprunt à taux multiples. L'admission à la cote de ce titre est la bienvenue pour les investisseurs qui n'ont pas pu l'acquérir au marché primaire. Ils peuvent maintenant l'obtenir au marché secondaire.

Lors de cette première séance de cotation, 892 obligations « ECMR 2023 6,00% Net 2023-2027 » ont été échangées

Salomon Douala Epale

## LES BRÈVES DU MARCHÉ FINANCIER

### La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)

- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général  
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40  
E-mail : lettrebourse@gmail.com

#### Directeur de la Publication

Salomon Douala Epale  
Tél. (237) 223.41.12.57  
- 677.53.20.32  
E-mail :  
salomondoualaepale@gmail.com

**Direction Administrative et Financière**  
Hugo Bougna

**Conseiller à la Rédaction**  
Jérémie Toko

**Rédacteur en Chef**  
Salomon Douala Epale

**Secrétaire de rédaction**  
Emmanuel Um

**Rédaction Centrale**  
S. Douala Epale  
Bougna Etroukan Z. R.  
Dagoro Etroukan  
Yveline M. Douala (Stg)  
Philippe Nsoa

**Desk Yaoundé Coordinateur**  
Francisca Ewandjé E.  
(237) 677.60.47.58  
Philippe Baba  
(237) 696 97 32 17

#### Gabon

Isaac Makanga  
Tél. +241 627 80 606

#### Tchad

Mercile Fils  
Tél. +235 66 30 73 75

**Service commercial et marketing**  
Dieudonné Seh  
(237) 696 04 51 50

#### Infographie

Ingenieur Joseph Moussi  
(237) 674.06.64.24  
(237) 698.52.32.11  
E-mail :  
joemoussi@gmail.com

#### Impression

JV Graf, Yaoundé

**Distribution Cameroun**  
Fedipress

**Gabon**  
Sogapresse

**Tchad**  
Hisseine Mersile Atti Mahamat

### « FMCT 7,5% BRUT 2021 – 2026 »

#### Remboursement de la 9<sup>ème</sup> échéance

Selon un communiqué signé de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac), dépositaire central unique des valeurs mobilières de la Cemac, porte à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public que Façade Maritime du Champ Triomphal émetteur de l'emprunt obligataire code ISIN GA000002028-9 procédera le 27 décembre 2023 au remboursement de la 9<sup>ème</sup> échéance dudit emprunt, pour un montant de 187.500.000 (cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille) FCFA, au titre du paiement des intérêts.

Le coupon net par obligation est de 937.500 FCFA (soit 0 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 937.500 F CFA pour le paiement des intérêts). La date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des sociétés de bourses est prévue le 28 décembre 2023

### SECTEUR BANCAIRE

#### La Cobac autorise Coris Bank à reprendre Société Générale Tchad

Le régulateur bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac) a donné son feu vert à la holding burkinabè en vue de la finalisation de la reprise de la filiale tchadienne du groupe français Société Générale.

### BDEAC 5,45% NET 2020-2027

#### Remboursement de la 3<sup>ème</sup> échéance

Selon un communiqué signé de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac), dépositaire unique des valeurs mobilières de la Cemac, La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) émettrice de l'emprunt obligataire BDEAC 5,45% NET 2020-2027, code ISIN CG000002022-0 procédera le 31 décembre 2023 au remboursement de la 3<sup>ème</sup> échéance dudit emprunt. Le montant total est de 27.178.543.640 (vingt-sept milliards cent soixante-dix-huit millions cinq cent quarante-trois mille six cent quarante) FCFA soit 21.358.384.000 (vingt et un milliards trois cent cinquante-huit millions trois cent quatre-vingt-quatre mille) au titre de l'amortissement du principal et 5.820.159.640 (cinq milliards huit cent vingt millions cent cinquante-neuf mille six cent quarante) FCFA pour le paiement des intérêts.

Le coupon net à percevoir par obligation est de 2.545 FCFA soit (2.000 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 545 FCFA pour le paiement des intérêts). La date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des sociétés de bourses est fixée au 02 janvier 2024.

### EOTD 6,5% NET 2022-2027

#### Remboursement de la 1<sup>ère</sup> échéance

Selon un communiqué signé de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac), dépositaire unique des valeurs mobilières de la Cemac, l'Etat du Tchad émetteur de l'emprunt obligataire dénommé EOTD 6,5% Net 2022-2027, code ISIN TD000002033-1 procédera le 30 décembre prochain au remboursement de la 1<sup>ère</sup> échéance dudit emprunt, pour un montant total de 31.500.000.000 (trente et un milliards cinq cent millions) FCFA, soit 25.000.000.000 (vingt-cinq milliards) FCFA au titre de l'amortissement du principal et 6.500.000.000 (six milliards cinq cent millions) pour le paiement des intérêts.

Le coupon net à percevoir est de 3.150 FCFA (soit 2.500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 650 FCFA pour le paiement des intérêts). La date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des sociétés de bourses est fixée au 31 décembre 2023.

## LEVÉE DE FONDS

# La Cemac fait carton plein à Paris avec ses projets intégrateurs

Le tour de table organisé du 28 au 29 novembre 2023 dans la capitale française a permis de mobiliser 9,2 milliards d'euros pour le financement des projets prioritaires de la communauté, soit 104% du montant sollicité.

Le président de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra, par ailleurs président en exercice de la Cemac, et ses équipes ont de bonnes raisons d'être fiers. Leur mission en terre parisienne dans le cadre de la Table ronde des bailleurs de fonds en vue du financement des projets intégrateurs est un franc succès. Du 28 au 29 novembre 2023, lui et de hauts responsables de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) ont convaincu les investisseurs d'injecter les ressources nécessaires à la réalisation des 13 projets de développement adoptés par la Conférence des chefs d'Etats de la Cemac lors du sommet de mars 2023 à Yaoundé.

Sur un objectif de 8,83 milliards d'euros soit 5 792 milliards de FCFA, c'est finalement une cagnotte de 9,2 milliards d'euros (plus de 6 034,8 milliards de FCFA) que la délégation composée de Faustin-Archange Touadéra ; Louis Paul Motaze, ministre des Finances du Cameroun et ses homologues tchadien, Tahir Hamid Ngulil et congolais, Jean-Baptiste Ondaye, par ailleurs président du Comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières de la



La Cemac apparaît comme un bon risque pour les investisseurs.

Cemac (Pref-Cemac) ; Balthazar Engoga Edjo'o, président de la Commission de la Cemac ; Michel-Cyr Djiena Wembou, secrétaire permanent du Copil du Pref-Cemac, et autres responsables communautaires. Ces fonds viendront s'ajouter aux 992,922 milliards de FCFA (17,13% du coût total des projets) déjà mobilisés en amont de cette table ronde.

Pour Jean-Baptiste Ondaye, « ce tour de table a eu le mérite incontestable de permettre à la CEMAC de faire un pas en avant supplémentaire, sur la route de sa dotation en infrastructures nécessaires à son développement ». Pour en arriver là, la Cemac a multiplié des missions de haut niveau auprès des arrangeurs de solutions de financement et des entreprises leaders du marché des infrastructures. Ce qui a permis de « dégager un large consensus sur les types de financement recherchés, dans le respect des ratios de viabilité

et de soutenabilité des dettes publiques des pays de la Cemac », a-t-il expliqué.

## Accélérer l'intégration

Les 13 projets intégrateurs en question sont regroupés en quatre axes, notamment le développement des infrastructures physiques, le renforcement de la production d'énergie, la promotion du marché unique et la diversification économique.

Dans le détail, il s'agit de l'aménagement du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena (Congo-RCA-Tchad), phase 2 ; l'aménagement et le bitumage de la route Kélo-Pala-Léré-Frontière Cameroun (Tchad-Cameroun) ; l'aménagement et le bitumage de la route Kougouleu-Medouneu-Akurenem, tronçon Kougouleu-Medouneu sur un linéaire de 168 km (Gabon-Guinée-Equatoriale) ;

l'aménagement et le bitumage de la route Garoua-Boulai-Baboua sur le Corridor 2 (Cameroun-RCA) ; la construction du prolongement du chemin de fer entre N'Gaoundéré et N'Djamena (Cameroun-Tchad) ; la construction de la route Ndende-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville (dernière phase) (Gabon-Congo) ; la construction des voies d'accès routier au pont route-rail (Congo-RDC) ; l'aménagement fluvial et portuaire sur le fleuve Congo et ses affluents (Congo-RCA) ; la connexion électrique Grand Poubara et Imboulou (580 km) (Gabon-Congo) ; l'interconnexion électrique entre le Cameroun (Bertoua) et la RCA (Boali). La construction d'un port sec à Ebe-

biyin dans la zone des trois frontières (Cameroun-Guinée-Equatoriale-Gabon) ; la construction du port sec de Ngueli (Tchad-Cameroun). Enfin l'appui au développement de la filière bois dans le bassin du Congo (Cameroun-Congo-Gabon-RCA-Guinée-Equatoriale).

A date, rappelle le Copil Pref-Cemac, 8 des 11 projets du premier programme, dont les financements ont été mobilisés lors de la Table ronde de Paris de novembre 2020, ont effectivement démarré, enregistrant ainsi des avancées notoires moins de trois ans après ladite table ronde qui a permis de lever 3,8 milliards d'euros sur 3,3 milliards recherchés.

Dagoro Etroukan

## PROJETS INTÉGRATEURS

### La BDEAC apportera 695 milliards de FCFA

Comme pour le premier programme, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac) s'est engagée à financer 10 des 13 projets intégrateurs du deuxième programme de la Cemac. La banque de développement sous régionale va mobiliser un financement de 695 milliards de FCFA pour contribuer à l'intégration économique régionale, au développement durable ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des populations. « Il faut que les Etats qui sont concernés par les projets nous adressent des demandes de financements et nous allons dérouler la procédure qui est la nôtre afin que nous puissions commencer les décaissements », a confirmé le Président de la Bdeac, Dieudonné Evou Mekou. Développement des transports, renforcement de la production de l'énergie électrique, promotion du marché unique pour renforcer l'intégration commerciale ou encore diversification économique sont autant de secteurs dans lesquels la Bdeac souhaite intervenir.

## INTÉGRATION

# De l'électricité du Cameroun pour éclairer le Tchad

Avec l'entrée en production des barrages hydroélectriques de Memv'ele, Mekin, Lom Pangar et prochainement Nachtigal, le pays entend amorcer la phase d'exportation de l'électricité vers ses voisins. Déjà 100 MW promis au Tchad.

En visite au Cameroun il y a quelques jours, le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Ousmane Diagana, a assisté au lancement officiel du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Pirect), le 21 novembre 2023. C'était en présence des officiels des deux pays. Selon le ministre camerounais de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba, « à partir de nos ressources hydro-électriques, on pourra désormais exporter de l'électricité au Tchad. 100 MW dans un premier temps et jusqu'à 150 MW à terme, pour permettre à ce pays qui est alimenté par l'énergie thermique d'avoir



Le Cameroun et le Tchad inaugurent ainsi le marché commun de l'électricité en Afrique centrale.

accès à une énergie propre et à moindre coût ».

Cette cérémonie ouvre la voie à la contractualisation des entreprises, en vue du démarrage effectif des travaux sur le terrain. Selon l'unité de coordination du Pirect, le projet est divisé en trois composantes : la première consiste en la construction d'une ligne haute tension (225 KV)

entre Ntui (région du Centre) et Wouro Soua (région de l'Adamaoua) soit 524 km ; la deuxième porte sur l'interconnexion des réseaux électriques des deux pays avec la construction d'une ligne haute tension de 566 km entre Wouro Soua jusqu'au Tchad, en passant par Garoua (région du Nord du Cameroun), Maroua (Extrême-

Nord) et Kousséri (Extrême-Nord) ; la dernière concerne l'extension et la réhabilitation du réseau électrique de N'djamena.

L'importance d'un tel projet, qui est le premier du genre en Afrique centrale, explique l'économiste Jean Marie Biada, consiste à améliorer l'accès à l'énergie électrique sur le tracé de l'infrastructure dans les deux pays. Ce qui devrait stimuler la croissance économique. De fait, il est prévu l'électrification de 468 villages dont 409 au Cameroun et 68 au Tchad. En outre, cette infrastructure de pointe facilitera l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Jugé « stratégique, tant pour le Cameroun que pour le Tchad », par Ousmane Diagana, le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Pirect sera achevé en 2027, selon les prévisions des parties. C'est un investissement de 557,5 milliards

de FCFA, financé par la Banque mondiale (231,7 milliards de FCFA), la Banque africaine de développement (169,2 milliards), la Banque islamique de développement (80,7 milliards), l'Union européenne (19,7 milliards) et les deux États pour le reste.

Pour Gaston Eloundou Essomba, il s'agit d'un « tournant décisif pour l'intégration énergétique en Afrique centrale ». Ce projet permettra aux deux pays d'inaugurer le marché commun de l'électricité prôné par le Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC). Dans cette perspective, le gouvernement camerounais a élaboré en 2015 un plan d'exportation de l'électricité en direction des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et du Nigeria, avec qui le Cameroun est déjà en discussion pour l'exportation de l'électricité, apprend-on.

Yveline M. Douala (Stg)

## CAMEROUN-CONGO

# Le lancement du chemin de fer de Nabeba-Mbalam-Avima annoncé

Ce projet structurant et intégrateur, d'un coût global de 5,400 milliards de FCFA, va générer 20.000 emplois. Il permettra d'évacuer 100 millions de tonnes de minerais vers les places portuaires de Kribi et de Pointe-Noire.

Projet structurant et intégrateur, l'exploitation du gisement de fer de Nabeba-Mbalam vient de franchir une étape décisive avec la signature, le 5 décembre à Brazzaville, des Accords contraignants entre le gouvernement congolais et le Consortium Bestway Finance Ltd /AustSino. L'accord porte sur la conception, le financement, la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance de la ligne de chemin de fer associée au projet. Une cérémonie similaire avait déjà eu lieu à Yaoundé le 24 février 2022. « Après cette étape, nous allons nous retrouver au Cameroun pour le lancement officiel du chantier de construction de ce chemin de fer », a déclaré le ministre d'Etat congolais, ministre des Industries minières et de la Géologie et le Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande ; « Dans les prochains jours », précise le Ministre camerounais des Transports (MINT), Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhé.

Réalisée en mode Built-Operate-



Le Congo et le Cameroun ont fait le choix du co-développement. Une première en Afrique centrale.

Transfer (BOT), cette ligne, à double voies, sera longue de 650 kilomètres dont 149 kilomètres coté congolais. Elle va relier les sites miniers d'Avima, Badondo, Nabeba et Mbalam et aux places portuaires de Kribi (Cameroun) et de Pointe-Noire (Congo). La réalisation de cette infrastructure est échelonnée en plusieurs phases pour un coût total de 5.400 milliards de FCFA dont 2.000 milliards pour la première phase. Ce chemin de fer permettra le transport de plus de 100 millions de tonnes de minerais de fer par an. Le chantier va générer plus de 20.000 emplois directs et indirects avec des retombées fiscales de plus de 20.000

milliards de FCFA pour les deux États.

Dans son discours de circonstance, en présence du ministre par intérim des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), Professeur FUH Calistus Gentry, les directeurs généraux de la Société nationale des Mines (Sonamines), de Bestway Finances et des partenaires chinois, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhé a salué les efforts inlassables des chefs d'Etat, Denis Sassou Nguesso et Paul Biya qui permettent de renforcer la coopération et le co-développement des deux pays. Par ce contrat de partenariat, la République du Congo et le Cameroun,

ont décidé d'unir leurs destins, dans la réalisation du plus grand projet minier transfrontalier d'Afrique Centrale, porteur de nombreux d'espoirs et de retombées économiques, financières et techniques.

Le ministre des Transports n'a pas manqué de rappeler que la signature de ce contrat intègre parfaitement la Stratégie nationale de développement du Cameroun (SND30), définie par le Président de la République et mise en œuvre par le gouvernement de la République du Cameroun. Par ce programme de développement multisectoriel, le Cameroun entend ainsi, dans une perspective de connexion multimodale, interconnecter l'ensemble de son territoire par le rail, question de doter tous les coins et localités, de voies de communication modernes, piliers du développement des régions. L'interconnexion entre le Congo et le Cameroun, permettra donc à des millions d'individus de vivre le développement de manière accélérée et réelle. Grâce au chemin de fer, l'intégration régionale, une réalité que vivent déjà le Cameroun et le Congo, s'en trouvera renforcée grâce à la circulation des personnes et des biens sur le corridor Nord du Congo-Kribi.

Ferdinand SONA

## CONGO

## Le Directeur national de la Beac prend officiellement fonction

Serge Dino Daniel Gassackys a pris fonction le 24 novembre dernier à Brazzaville en présence du vice-gouverneur Michel Dzombala et de plusieurs autres hauts responsables de cette institution.

C'est au cours d'une cérémonie très courue présidée par Jean Baptiste Ondaye, président du Conseil d'administration (Pca) de la BEAC, par ailleurs ministre congolais de l'Economie et des Finances que Serges Dino Daniel a été installé dans ses fonctions de directeur national de la BEAC pour le Congo.

Dans son allocution de circonstance, le Pca a rappelé le contexte dans lequel le nouveau directeur national prend fonction. « Au moment où vous prenez officiellement vos fonctions, le contexte économique national reste marqué par de nombreux défis et enjeux. Notamment, la persistance des tensions géopolitiques en Ukraine, et depuis un mois, la résurgence du conflit israélo-palestinien ; la persistance des tensions inflationnistes, dans le sillage de l'augmentation des prix des carburants, des conditions climatiques défavorables et une demande publique plus vigoureuse que prévue », a indiqué Jean Baptiste Ondaye.

## Feuille de route

« Votre action à la tête de la Direction nationale s'inscrit dans le cadre plus général de



la vision stratégique du président de la République du Congo, chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso : ensemble poursuivons la marche qui vise la prospérité pour tous, à travers la promotion d'une croissance économique inclusive et durable, et la diversification de l'économie », a affirmé le ministre de l'Economie et des Finances.

D'après ce dernier, la Beac est au cœur du débat sur le financement conséquent et harmonieux des économies de la sous-région. « Sans préjudice à la mission de cette banque de veiller à la stabilité du système financier, il vous revient de contribuer à la mise en œuvre des mécanismes qui favorisent la collecte de l'épargne et sa réallocation optimale vers le financement de l'économie », lui a instruit Jean Baptiste

Ondaye.

« Aussi les réformes proposées au niveau du Comité national économique et financier (Cnef) du Congo doivent être davantage vulgarisées, en vue de favoriser leur appropriation et ainsi, contribuer à améliorer le financement de l'économie et le bien-être des populations ».

Une autre question pour laquelle le promu devra accompagner la mise en œuvre du programme de société du président de la République est celle relative à la fluidification du traitement des transferts ordonnés par les agents économiques. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre la préservation de la stabilité externe de notre monnaie d'une part, et l'attractivité et la compétitivité de l'économie d'autre part.

## Bio Express

Né le 7 mai 1973 à Pointe noire au Congo, Serge Dino Daniel Gassackys est un haut cadre de la Beac pétri d'expérience. De chef d'agence adjoint Beac de Pointe noire depuis 2017 alors dirigée par Mathurin Bemba, après avoir été responsable du contrôle interne au sein de l'institution monétaire sous régionale. Il remplace à ce poste son compatriote Michel Dzombala. Il sera assisté selon l'organigramme de la banque centrale, sauf changement, de deux adjoints. Il s'agit de Jeannette Bakouetila et Daniel Ngona, avec pour conseiller, Wilfried Albert Ossie.

## RCA

## Le nouveau siège de la Beac inauguré

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) s'est dotée d'un nouvel édifice dans la capitale centrafricaine. Il s'agit d'un immeuble d'une dizaine d'étages, surplombant l'avenue de l'Indépendance, à proximité de l'Assemblée nationale. L'inauguration a eu lieu le 30 novembre, en présence des cadres de la sous-région et des autorités centrafricaines.

Faustin Archange Touedera, le président de la République centrafricaine a procédé le 30 novembre dernier à l'inauguration du bâtiment siège de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Bangui.

L'inauguration de cette bâtisse de la banque commune aux six Etats (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, Guinée Equatoriale et République centrafricaine), devrait lui permettre d'assurer pleinement ses missions actuelles ou à venir dans la mise en œuvre des réformes politiques monétaires de la sous-région, apprend-on.

Construit sur une superficie de 22.700 m2, cet édifice de 65 m (R+11), comporte des salles de conseil, des bureaux, des salons de réception, des appartements pour le personnel et des services de la direction nationale. Elevé au pied de la colline de Bas-Oubangui, à proximité de l'Assemblée nationale, le bâtiment représente un cadre idéal pour le renforcement de l'économie nationale, selon le gouverneur de la BEAC.

## Renforcer la fondation de l'économie

« Cet ouvrage que nous célébrons aujourd'hui la réalisation, représente l'engagement de la BEAC à renforcer sa présence en terre centrafricaine, en tant qu'acteur principal du système financier sous régional. Je suis convaincu qu'ensemble, main dans la main, nous pourrions renforcer la fondation de l'économie centrafricaine et créer les conditions susceptibles de favoriser un avenir meilleur pour tous les Centrafricains », a affirmé Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC.

Si la BEAC apporte un soutien aux politiques économiques des Etats membres, le gouvernement centrafricain, lui, voit en cette réalisation une résilience malgré la situation sociopolitique du pays.

« De telles réalisations constituent des paramètres essentiels de la résilience remarquable, dont notre système bancaire a fait montre face aux chocs successifs qu'a connus la République centrafricaine tout en continuant de soutenir le financement de l'économie nationale », a fait savoir Félix Moloua, Premier ministre centrafricain.

Inauguré le 30 novembre dernier, la pose de la première pierre de cet immeuble a eu lieu en 2009. Les travaux, réalisés par l'entreprise chinoise Xiang-Chi, ont coûté environ 10 milliards de francs CFA. Selon les responsables de la BEAC, l'ancien bâtiment, situé au centre-ville, est remis aux autorités centrafricaines. Celles-ci décideront de ce qu'elles comptent en faire pour le bien du pays.

Michée Medjo

## GABON-BAD

# Reprise des décaissements et approbation de nouvelles mesures

Après la levée des sanctions financières imposées au Gabon, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé le 29 novembre dernier, la reprise des décaissements et l'approbation de nouvelles opérations dans le pays. Cette décision fait suite à des développements positifs observés au Gabon au cours des trois derniers mois.

La Banque Africaine de Développement (BAD) a informé le Gabon de la suspension temporaire de ses décaissements sur ses opérations dans le pays. Près d'un mois après la prise du pouvoir par les forces de défense et de sécurité, le groupe



Siège de la BAD

financier justifiait sa démarche par le changement de régime intervenu le 30 août 2023. Le 6 no-

vembre, la BAD décidait de lever les sanctions financières imposées au pays et moins d'un mois plus

tard, elle fait état de la reprise des décaissements et l'approbation de nouvelles opérations dans le pays.

Dans sa note d'information sur la reprise des décaissements sur le portefeuille et l'approbation de nouvelles opérations au Gabon, la BAD évoque des développements positifs observés au Gabon au cours de ces trois derniers mois. À la suite de ses évaluations menées dans le cadre des dispositions de sa directive N°031/2010, elle dit avoir décidé le 27 novembre de cette reprise et réaffirme son attachement au développement économique et social inclusif au Gabon. Pour beaucoup cette annonce vient «couronner de succès

la nouvelle stratégie de l'exécutif gabonais vis-à-vis des bailleurs de fonds».

Brice Clotaire Oligui Nguema, le chef de cet exécutif a séjourné à Dubaï dans le cadre de la Cop28 et s'est entretenu le 30 novembre avec le Dr. Akinwumi Adesina Président de la BAD à Dubaï pour ce rendez-vous climatique. Entre autres, le président de la Bad a évoqué avec le chef de l'Etat Oligui Nguema, les mécanismes de valorisation des ressources forestières du Gabon et des crédits carbone en vue de créer de la richesse au bénéfice des populations autochtones.

Michée Medjo

## BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

# L'Initiative de la Banque verte africaine

Un an depuis son lancement lors de la COP 27, l'Initiative de la Banque verte africaine a lancé la création de quatre banques vertes et a contribué à la capitalisation de la facilité d'investissement verte du Rwanda dans le cadre de sa mission visant à aider l'Afrique à surmonter ses problèmes de financement climatique.

La Banque Africaine de Développement (BAD), via l'Initiative de la Banque verte africaine, a lancé la création de quatre banques vertes en Afrique. Une réponse innovante au déficit persistant de financement climatique, constaté lors de chaque conférence de la COP.

En mettant en place des mécanismes de financements verts au sein des institutions financières au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Maroc et en Égypte, l'initiative ambitionne de doter les banques locales des compétences techniques nécessaires pour attirer des financements climatiques, tant auprès d'investisseurs internationaux que nationaux.

En mai, la BAD a annoncé le lancement des premières banques vertes en Afrique, grâce à un partenariat avec des institutions financières en Côte d'Ivoire, la Banque Nationale d'Investissement (BNI), et au Bénin, La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin). En décembre, elle s'associera à des institutions financières au Maroc et en Égypte, pour lancer des banques vertes en Afrique du Nord.

Audrey-Cynthia Yamadjako, coordinatrice de l'Initiative de la Banque verte africaine, a déclaré : « Le fait que les gouvernements africains et les institutions financières fassent des banques vertes une priorité montre que l'Afrique prend en main ses besoins de fi-



La BAD lance les banques vertes africaines

nancement climatique. D'ici 2030, le financement estimé nécessaire pour que les pays africains respectent leurs contributions déterminées au niveau national (NDC) dans le cadre de l'accord de Paris s'élèvera à environ 2,8 milliards de dollars. Nous ne pouvons plus attendre pour résoudre le manque de financement climatique en Afrique ».

Bien qu'elle soit l'une des régions les plus vulnérables au climat dans le monde, l'Afrique ne reçoit que 3% du financement climatique mondial. Cela rend le continent de plus de 1,4 milliard de personnes extrêmement vulnérable aux chocs climatiques mortels, car les projets résilients et adaptés au climat ne peuvent pas être déployés au rythme requis.

Les pays développés ont promis 100 milliards de dollars par an pour aider ceux en développement à lutter contre le changement climatique à la COP 15 en 2009, mais ce financement tarde à venir. Des incertitudes demeurent sur l'éventualité d'une évolution de cette situation lors de la prochaine COP 28 à Dubaï. En réponse à ce manque de financement, l'Initiative de la Banque verte africaine prévoit de déployer un grand nombre de banques vertes à travers le continent au cours des prochaines années.

Les banques vertes ou facilités d'investissement vert sont des instruments de financement mixtes placés dans des institutions financières existantes ou créés de toutes pièces, qui ont la capacité technique et financière d'attirer des financements climatiques auprès d'investisseurs internationaux et locaux. Ces mécanismes, par leur nature hybride, transcendent les contraintes traditionnelles inhérentes à l'investissement. En résulte une valorisation accrue des projets climatiques potentiels, les rendant non seulement plus attrayants aux yeux des bailleurs de fonds, mais aussi sensiblement moins risqués pour les acteurs du secteur financier dédié au climat.

Le défi n'est pas tant l'absence de financements climatiques au niveau mondial une idée reçue courante mais bien la nécessité pour les institutions et gouvernements africains de développer des stratégies climatiques claires qui incluent des modèles de finance mixte pouvant dérisquer les investissements pour permettre la participation du secteur privé. En plus de la mise en place de nouveaux instruments climatiques dans les institutions partenaires, l'initiative aidera également à financer les banques vertes publiques déjà existantes.

En octobre, la BAD en collaboration avec le Fonds vert pour le climat, a aidé à lever des fonds concessionnels pour la banque verte du Rwanda, Ireme Invest, ainsi qu'à la capitalisation totale de 142 millions de dollars de la banque par des agences de développement, dont le Danida du Danemark, l'Agence française de développement (AFD), le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FCDO) et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA) de la Suède, ainsi que le Fonds mondial de partenariat pour le climat (GCPF) et la Banque européenne d'investissement (EIB).

D'ici 2030, l'Initiative de la Banque verte africaine ambitionne de soutenir la création d'un écosystème de facilités d'investissement évalué jusqu'à 1,5 milliard de dollars à travers tout le continent. L'ensemble de ces actions vise à ce que chaque banque verte puisse lever des fonds destinés à des projets climatiques transformateurs, positionnant ainsi l'Afrique dans une situation nettement plus avantageuse pour affronter le changement climatique.

### A propos de l'Initiative de la Banque verte africaine

L'Initiative de la Banque verte africaine est une initiative clé qui a été mise en place par la Banque Africaine de Développement (BAD) comme une solution réalisable et réaliste au manque de financement climatique en Afrique. Elle a été lancée à la COP 27 en Égypte et vise à déployer un grand nombre de banques vertes à travers le continent au cours des prochaines années.

MM

**La Lettre de la BOURSE**

**Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique**

**JOURNAL DE L'ECONOMIE ET DES MARCHÉS DE CAPITAUX**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

AGENCE DE RÉGULATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE - WORK - FATHERLAND

TELECOMMUNICATIONS  
REGULATORY BOARD

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a respectivement tenu les 07 et 08 décembre 2023, au SAWA Hotel à Douala, ses 53<sup>ème</sup> session ordinaire et 59<sup>ème</sup> session extraordinaire sur convocation de sa Présidente, le Prof. Justine DIFFO née TCHUNKAM.

Le Directeur Général, Prof. ZOO ZAME Philémon, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour, assisté du Directeur Général Adjoint, Monsieur ZOURMBA ABOUBAKAR.

Au terme de la vérification du quorum, le Conseil a examiné et adopté les procès-verbaux de la 52<sup>ème</sup> session ordinaire et de la 58<sup>ème</sup> session extraordinaire du Conseil d'Administration.

Au cours de la 53<sup>ème</sup> session ordinaire consacrée à l'examen du projet de budget 2024, le Conseil a suivi avec intérêt la présentation du Rapport Annuel de Performance (RAP) de l'ART de l'exercice 2023 au 15 novembre 2023 et apprécié l'intensité des activités menées au cours de l'année 2023, notamment marqué par le suivi accru des performances offertes par les opérateurs de réseaux de communications électroniques ouverts au public conformément aux obligations de leurs cahiers de charges respectifs.

Le Conseil a ensuite examiné et adopté le Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'ART pour l'exercice 2024, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de soixante-dix milliards cinq cent millions (70 500 000 000) FCFA, y compris les quotes-parts d'un montant de quarante-cinq milliards cinq cent soixante-onze millions huit cent soixante-cinq mille cent treize (45 571 865 113) FCFA au profit du Trésor Public, du Fonds Spécial des Télécommunications et des autres organismes bénéficiaires.

En ce qui concerne la 59<sup>ème</sup> session extraordinaire, le Conseil a examiné le dossier des pénalités infligées aux opérateurs pour les années 2017 et 2019 et a apprécié la situation de mise en œuvre des réformes issues du Décret n°2020/727 du 03 décembre 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), à l'instar des modalités d'exercice du Privilège du Trésor qui devrait contribuer à l'optimisation des performances opérationnelles de l'ART en matière de recouvrement des créances dues par les opérateurs du secteur.

En outre, le Conseil a félicité la Direction Générale pour la réussite de l'organisation de la Cameroon Digital Week, du 16 au 20 octobre 2023, ainsi que de la cérémonie officielle d'inauguration de l'immeuble-siège de l'ART, sous la présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Chief Dr. Joseph DION NGUTE.

Au terme des travaux, le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction Générale quant à la qualité des documents présentés et la sincérité des informations y contenues.

*Fait à Douala, le 08 décembre 2023*

La Présidente du Conseil d'Administration,

Prof. Justine DIFFO née TCHUNKAM

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
**AGENCE DE REGULATION  
DES TELECOMMUNICATIONS**  
-----



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
Peace - Work - Fatherland  
-----  
**TELECOMMUNICATIONS  
REGULATORY BOARD**  
-----

Yaoundé, le 08 Dec 2023

## PRESS RELEASE

The Board of Directors of the Telecommunications Regulatory Board held its 53<sup>rd</sup> ordinary meeting and 59<sup>th</sup> extraordinary meeting respectively on 7 and 8 December 2023 at the SAWA Hotel in Douala, at the invitation of its President, **Prof Justine DIFFO née TCHUNKAM**.

The Director General, Prof. ZOO ZAME Philemon, assisted by the Deputy Director General, Mr. Zourmba Aboubakar, reported the items on the agenda.

After verifying the quorum, the Board reviewed and approved the minutes of the 52<sup>nd</sup> ordinary session and the 58<sup>th</sup> extraordinary session of the Board of Directors.

**During the 53<sup>rd</sup> ordinary meeting**, devoted to the examination of the draft budget for 2024, the Board listened with interest to the presentation of the Annual Performance Report (RAP) as at 15 November 2023 and appreciated the intensity of the activities carried out during the year under review, characterized in particular by the enhanced monitoring of the performance of operators of electronic communications open to the public in accordance with the requirements of their respective specifications.

The Board then examined and approved the TRB's Administrations Performance project (PPA) for the 2024 fiscal year, with a balanced revenue and expenditure of seventy billion five hundred million (70 500 000 000) FCFA, including shares of forty-five billion five hundred and seventy-one million eight hundred and sixty-five thousand one hundred and thirteen (45 571 865 113) CFAF to be allocated to the Public Treasury, the Special Telecommunications Fund and other beneficiary organisations.

**At the 59<sup>th</sup> extraordinary meeting**, the Board examined the situation regarding penalties imposed on operators for 2017 and 2019 and assessed the state of implementation of the reforms stemming from Decree No. 2020/727 of 3 December 2020 laying down the reorganisation and functioning of the Telecommunications Regulatory Board (TRB), such as the modalities for exercising the Preferential Right of the Treasury that should be instrumental to optimising the TRB's operational performance in terms of recovering debts owed by operators in the sector.

The Board then congratulated the Management on the successful organisation of the Cameroon Digital Week, from 16 to 19 October 2023 and the official inauguration of the TRB's headquarters by the Prime Minister and Head of Government, Chief Dr. Joseph DION NGUTE.

At the end of the proceedings, the Board expressed its satisfaction to the Management for the quality of the documents presented and the sincerity of the information contained therein.

*Done in Douala, 8 December 2023*

**The President of the Board of Directors,**

**Prof. Justine DIFFO née TCHUNKAM**

## ECONOMIE VERTE

# L'enjeu crucial de développement des compétences vertes

L'entrepreneuriat vert est défini par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) comme un entrepreneuriat qui vise à avoir un impact social et environnemental positif. Il englobe les activités économiques, les technologies, les produits et les services moins polluants ayant pour objectif de réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte écologique, minimiser la pollution et économiser les ressources.



L'appui à l'entrepreneuriat vert est considéré comme un levier clé de la mise en œuvre de la transition écologique par l'OCDE. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) estime de son côté que le secteur privé pourrait apporter plus de 80 % du capital nécessaire pour faire face aux conséquences du changement climatique. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat vert serait déterminant pour accompagner les pays en développement dans leur transition vers une économie verte. Le Pnue avance également que les entreprises qui sauront anticiper cette transition et adopter une démarche responsable et durable en développant des biens et services à faible impact environnementaux seront à même de faire des bénéfices importants.

Ainsi, l'entrepreneuriat vert est en phase avec les besoins des pays en développement et pourrait permettre la création d'emplois décents, tout particulièrement pour les jeunes.

Une étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde) en 2011 montre que 72 % des jeunes africains sont attirés par l'entrepreneuriat et estiment qu'il s'agit d'un bon choix de carrière. Toutefois, le nombre d'entrepreneurs en Afrique

est largement inférieur aux moyennes mondiales, tout particulièrement en Afrique subsaharienne, comme le montre la figure 3.

De nombreux défis doivent ainsi être relevés afin que les pays en développement exploitent pleinement leur potentiel entrepreneurial. Les principaux acteurs de l'entrepreneuriat vert, à savoir les pouvoirs publics et le secteur privé, doivent se coordonner afin d'assurer le bon développement de cet écosystème, soutenir les activités entrepreneuriales et accompagner les entrepreneurs dans le développement de leurs projets. Qui plus est, le concept d'entrepreneuriat vert – tout comme les concepts d'économie verte et de métiers verts – reste largement inconnu au sein des pays en développement. Il est notamment du ressort des acteurs mentionnés précédemment de faire connaître les opportunités qu'il recèle. Enfin, il n'existe actuellement pas d'incitation à l'entrepreneuriat vert, aucune norme environnementale n'ayant été adoptée au sein de ce secteur afin de définir ce qui est « vert » et ce qui ne l'est pas.

Cependant, à l'heure de la prise de conscience mondiale des enjeux environnementaux, les cadres institutionnels des pays en développement favorisent de plus en plus la création d'entreprises vertes et les organisations internationales apportent un soutien croissant à ces initiatives afin d'assurer la transition vers une économie verte. Alors que le Pnue avance qu'investir 2 % du PIB mondial dans dix secteurs économiques clés permettrait de verdir l'ensemble de l'économie. L'entrepreneuriat vert présente des opportunités d'emplois et de développement, notamment au niveau local où il favorise les circuits courts de commercialisation et valorise les savoir-faire et produits locaux.

## Conclusion

La transition écologique sera certainement un processus d'une ampleur semblable à celle de la révolution industrielle et ses effets négatifs, tout particulièrement en termes de destruction d'emplois dans certains secteurs, qui se produiront avant d'en voir les bénéfices, ne

doivent pas être occultés.

Bien gérée, notamment pour développer le capital humain écologique, la transition vers une économie verte pourrait néanmoins s'avérer être un potentiel de création d'emplois décents qui ne pourra certes pas, en l'état actuel des estimations, absorber l'ensemble des jeunes arrivant sur les marchés du travail, notamment dans les pays du Sud, mais qui permettrait à de nombreux

jeunes d'accéder à des emplois durables et de bonne qualité, notamment dans des secteurs comme l'agriculture, l'énergie et la gestion des déchets.

Sources : Le GRET  
ONG de solidarité internationale dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables et promouvoir la justice sociale, tout en préservant notre planète.

## EMPLOI

### L'offre cadre dans l'économie verte continue de grimper

Les cadres exerçant des métiers « verts » représentent encore moins de 1 % de tous les cadres. Cependant, le nombre d'offres de recrutement continue de croître depuis 2019. Un constat qui concerne tous les secteurs de l'environnement, selon l'Apec.

Le nombre d'offres d'emploi « vert » destinées aux cadres s'est accru de 22 % en un an, entre 2021 et 2022, selon les dernières données de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). Cette croissance est de 48 % depuis 2019, contre 19 % en moyenne sur l'ensemble des offres cadres. Cependant, la totalité des offres « vertes », soit 11 600 postes, ne représente encore que 1,8 % de la totalité des offres publiées en 2022 sur la plateforme de l'Apec (625 750). Constat qui reflète la réalité actuelle du marché de l'emploi : les 25 500 cadres « verts » en activité constituent moins de 1 % de tous les cadres français.

Secteur par secteur, cette tendance n'est pas tout à fait identique. Le nombre d'offres concernant la transition énergétique (ingénieur en efficacité énergétique ou encore chargé d'affaires en énergie) s'est multiplié par 1,8 d'une année sur l'autre, privilégiant les techniciens thermiciens, spécialisés dans l'installation de chauffage et de climatisation, essentiellement dans l'ouest ou l'est de la France. La gestion des risques, comptant encore pour près de la moitié des offres cadres « vertes » (responsable HSE ou ingénieur sécurité), a profité d'une augmentation par 1,3, contre 1,5 pour les métiers de l'aménagement du territoire et de la préservation de l'environnement (écologue, ingénieur hydraulique ou chef de projet aménagement). Selon les données relayées par l'Apec, cette dynamique économique s'allie d'une dynamique financière. Entre 2019 et 2022, le nombre d'investissements dans le développement durable – principalement dans les énergies renouvelables, la mobilité électrique et le recyclage des déchets – de la part des entreprises-recruteuses s'est multiplié par 1,8 (malgré une légère baisse sur un an).

## ACCÈS AU CRÉDIT ET FINANCEMENT DES PME

# La Commercial Bank présente les mécanismes d'accompagnement à ses partenaires

C'était à l'occasion de la 5e édition du Business Development Forum organisée le 30 novembre 2023 à Douala. Comparativement aux diverses initiatives gouvernementales d'accompagnement des Pme, la convention de garantie de 200 milliards de Fcfa signée en août 2023 par le ministre des Finances avec la participation des établissements de crédit reste l'unique opportunité viable, nous a-t-on appris.



Dans l'optique d'encourager et d'accompagner les Pme et Pmi dans la réalisation de leurs projets et visions entrepreneuriales, la Commercial Bank Cameroun a opté pour une stratégie de proximité afin d'édifier ses clients sur les problématiques liées au financement et à l'accès au crédit, ainsi que des différents mécanismes qu'elle déploie en termes d'accompagnement.

De l'avis de plusieurs chefs d'entreprises,

l'un des obstacles à l'entrepreneuriat au Cameroun est le coût de financement et l'accès au crédit. Avec un contexte économique mondial difficile marqué par de diverses crises, l'accessibilité des Pme/Pmi aux crédits et aux financements ne sera pas du tout aisée. Bien au contraire. Dans la foulée, afin d'inhiber les

hausse des prix sur le marché, la Banque centrale a opté pour la hausse des taux directeurs et au relèvement des niveaux de ponction de liquidité. Ceci pousse les banques commerciales à la prudence dans le financement des Pme. Autant de turbulences et bien d'autres qui ne facilitent pas le remboursement des crédits contractés. Selon la CBC, l'évolution des crédits en faveur des Pme sur la période 2019 à 2023 est passée de 42 milliards à près de 77 milliards, soit 18% à 21% de l'ensemble total des engagements. Sur la période 2020-2021, on observe une baisse, soit 20% du total des engagements. Face aux nombreuses plaintes relatives au taux élevé du taux de remboursement et la difficulté de l'accès au crédit, des experts suggèrent à l'Etat de mettre en place des mécanismes de financement des entreprises afin de les accompagner dans le déploiement de leur projet et assurer leur capital risque,

tout en passant en revue les instruments du capital-investissement étatique déjà en place comme la Société nationale d'Investissement (SNI). D'après le directeur de la Commercial Bank, Philippe Léandre Djummo, le constat qui se dégage est que malheureusement tous les mécanismes mis en place par l'Etat pour faciliter l'accès au financement pour les entreprises sont inefficaces ce d'autant plus que les caisses des organismes des crédits sont vides depuis des lustres.

Mais la convention de garantie d'un montant de 200 milliards de Fcfa signée en août 2023 par le ministre des Finances avec la participation de l'Association professionnelle des établissements de crédits du Cameroun (Apeccam) et de l'Association nationale des établissements de crédit du Cameroun (Anencam) va faciliter les prêts bancaires en faveur des Pme/Pmi.

Bouagna Etroukan Z. R.

## RÉFORMES STRUCTURELLES

# Le Cameroun restera un an de plus sous programme avec le FMI

Après avoir annoncé son intention de sortir des griffes de l'institution de Bretton Woods à la fin du programme en cours, en juillet 2024, le gouvernement vient de faire volte-face en sollicitant une rallonge.

Comme nous l'annoncions dans notre édition n°166, le programme économique et financier triennal appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (Medc) du Fonds monétaire international (FMI) en cours de mise en œuvre par le Cameroun (juillet 2021- juillet 2024) connaîtra une rallonge. Les deux parties sont tombées d'accord pour la prorogation d'un an, jusqu'en juillet 2025. L'institution de Bretton Woods ne donne pas les raisons de cette prorogation dont la validation est encore attendue du conseil d'administration du mois de décembre courant.

Ce programme a démarré en juillet 2021 dans le but d'accompagner des réformes économiques et finan-



Rester sous programme avec le FMI permet au gouvernement de bénéficier des appuis budgétaires.

cières du Cameroun sur une période de trois ans. La cinquième revue du programme a révélé qu'à fin juin 2023, le pays a respecté 5 des 6 critères quantitatifs de performance. Il doit donc mettre les bouchées doubles sur le critère de réalisation continue sur non accumulation des arriérés extérieurs. De même, 3 des 6 objectifs indicatifs n'ont pas été respectés. Il s'agit du plafond des

arriérés de paiements intérieurs, des interventions directes de la SNH et de la part des dépenses exécutées sur procédures exceptionnelles.

Cela dit, la bonne exécution du programme entraîne de l'octroi des appuis budgétaires par le FMI au Cameroun. A la différence des prêts-projets dont le décaissement est subordonné au niveau d'exécution du projet, l'appui budgétaire est une

liquidité qui est directement transférée au Trésor public. On peut donc imaginer que le Cameroun choisisse de rester sous programme avec le FMI pour continuer d'en bénéficier.

Ce d'autant plus qu'à l'installation des organes de gestion de la Caisse des dépôts et consignations (Cdec), le 10 février 2023, le ministre des Finances Louis Paul Motaze avait prévenu : «Le Cameroun n'étant pas appelé à être éternellement sous-programme, il nous revient donc à nous tous, et donc à vous aussi, de trouver dès maintenant des ressources de remplacement de ces appuis budgétaires afin que (...) le financement de notre développement se poursuive». Il était alors question que la Cdec mobilise près de 800 milliards d'ici 2025.

Mais, le démarrage des activités de cet organisme ne permet pas d'être optimiste quant à sa capacité d'atteindre cet objectif. De quoi justifier le « rétro pédalage » du gouvernement sur la question. En effet, «cette prorogation donnerait lieu à

un financement supplémentaire de 110,4 millions de DTS (soit environ 145,4 millions de dollars)», soit plus de 87 milliards de FCFA (à la valeur actuelle du dollar), a indiqué le FMI dans un communiqué rendu public à l'issue d'une mission du FMI, conduite au Cameroun du 19 octobre au 1er novembre 2023 par Cemile Sancak dans le cadre de la cinquième revue du programme triennal. Elle devrait aussi ouvrir la voie à l'arrivée des appuis budgétaires d'autres bailleurs de fonds comme c'est de coutume.

En outre, l'achèvement de la cinquième revue par le conseil d'administration du FMI ce mois permettrait le décaissement de 55,2 millions de DTS (soit environ 72,7 millions de dollars des EU), soit plus de 43 milliards de FCFA. Ce qui porterait le total des décaissements au titre des accords à 427,8 millions de DTS (environ 566,3 millions de dollars), soit près de 340 milliards de FCFA.

Ferdinand Sona

## BUDGET 2024

## Que faire avec 6700 milliards de FCFA au Cameroun

Malgré la poursuite de la crise russo-ukrainienne, une inflation encore supérieure à la norme communautaire et les coupes budgétaires réalisées sur un certain nombre de chapitres et de lignes, le gouvernement promet une exécution plus efficace des dépenses publiques en vue du bien-être de la population.

On le sait maintenant. Pour les douze prochains mois, le gouvernement table sur une croissance économique de 4,5% contre 3,9% en 2023 ; une production de 24,2 millions de barils de pétrole et 96 milliards de pieds cubes de gaz ; un prix mondial du baril de pétrole à 79,9 dollars et un prix du gaz naturel à 10,02 dollars la tonne métrique. Toutes choses qui justifient l'enveloppe budgétaire de 6 740,1 milliards de FCFA contre 6 726,9 milliards de FCFA en 2023, soit une augmentation de 13,2 milliards (+0,2%). Cette enveloppe est subdivisée entre le budget général : 6 679,5 milliards (+0,6%) et le budget des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) : 60,6 milliards (-28,2%).

Au plan sectoriel, le gouvernement envisage la livraison d'au moins 600 Km de nouvelles routes



La croissance devrait encore être au rendez-vous mais à quand le bien-être de la population ?

bitumées, du pont sur le fleuve Logone (620 m) et celui sur la rivière Pallar (70 m). Il est aussi prévu l'entretien de 504 Km de routes bitumées. De même, 2 561 Km de routes en terre feront l'objet d'un entretien. Plusieurs projets routiers devraient démarrer en 2024 dont la voie expresse Lolabé (Port de Kribi) – Campo (39 Km) ; Bangem-Nguti, Guidjiba-Taparé (57 Km) ; le dédoublement entrée Nord de Yaoundé (Nkoza) sur 22 Km ; Mampang-Angossas (30 Km) ; et Ngoura-Ndélé-Gari Gombo – Yokadouma ; Batouri-Yokadouma-Moloundou (173 Km).

Dans le secteur de l'Habitat et du Développement Urbain, 550 nouveaux logements sortiraient de terre à Douala et à Yaoundé. 9,3 km de drains seront construits à Maroua et à Douala et 1 032 points lumineux ; l'aménagement de 29040 m<sup>2</sup> d'espaces verts ; l'entretien, la réhabilitation ou la construction de 174 km de voiries urbaines.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement liquide, il sera question de démarrer les travaux du « mégaprojet » d'Adduction en Eau Potable de la ville de Douala et ses environs, à partir du fleuve

Wouri, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Alimentation en Eau et Assainissement en Milieu Rural dans 60 localités, financé par la BID.

Au plan social, il est envisagé, au-delà de la poursuite de la réhabilitation, la construction et l'équipement des infrastructures scolaires et sanitaires, le recrutement de 3 000 nouveaux enseignants et la distribution gratuite de 2,5 millions de manuels scolaires essentiels et de 2 400 kits scolaires aux jeunes filles ainsi que l'extension Chèque santé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Pour la réalisation de ces actions, le gouvernement va s'investir dans la promotion d'un meilleur accès des PME locales à la commande publique et la mise en œuvre d'une politique nationale de la sous-traitance centrée sur la préférence nationale.

Dans l'ensemble, les dépenses totales se chiffrent à 5 227,3 milliard (+6,3%), réparties entre les dépenses de personnel (1 428,3 milliards) ; l'achat des biens et services (1 003,3 milliards) ; les transferts et subventions (1 003,4 milliards) ; les intérêts de la dette (320,1 milliards) ; les dépenses en capital

(1472,1 milliards). Le budget d'investissement public est de 1 652 milliards (y compris les transferts en capital aux Collectivités locales et aux Etablissements publics). Ce qui représente 31,16% des dépenses totales et 4,7% du PIB contre 3,9% en 2023.

En termes d'équilibre, le budget 2024 affiche un solde global déficitaire de 125,4 milliards, en baisse de 100,9 milliards sur un an. Le besoin global de financement est évalué à 1 577,7 milliards contre 1 950,3 milliards en 2023 comprenant l'amortissement de la dette extérieure et intérieure (1128,5 milliards), l'apurement des restes à payer Trésor/dette non structurée pour (220 milliards), le paiement des correspondants (19,7 milliards), le remboursement des crédits TVA (84 milliards). Ce besoin de financement sera couvert à travers divers instruments financiers, notamment les tirages extérieurs sur prêts-projets pour 997,7 milliards ; l'émission des titres publics de 375 milliards, les financements bancaires de 139,4 milliards, les appuis budgétaires de 151,9 milliards et le financement exceptionnel de la BID à hauteur de 4,2 milliards.

Philippe Nsoa



Journal de  
l'Economie et  
des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40  
E-mail : [lettrebourse@gmail.com](mailto:lettrebourse@gmail.com)

Retrouvez nous sur [ekiosque.com](http://ekiosque.com)

**PROJET DE LOI DES FINANCES****Des innovations pour doper la production locale en 2024**

*Import-substitution, élargissement de l'assiette fiscale, le soutien à l'activité économique, amélioration de l'environnement des affaires, lutte contre la fraude douanière et commerciale, le gouvernement propose un train de mesures pour faire de 2024 une année d'opportunités pour tous.*

Les dés sont jetés. La commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale a donné son quitus pour le projet de loi des finances de l'exercice 2024 au petit matin du 5 décembre 2023. Ce, au terme de plusieurs heures de discussions avec le ministre des finances. La fiscalité a occupé une bonne part des débats entre la Commission de l'honorable Rosette Ayayi et Louis Paul Motaze. S'agissant de la fiscalité de porte, quatre principales actions sont annoncées pour la promotion de l'import-substitution.

Premièrement, il est proposé, pour une période de 24 mois, une exonération totale des droits et taxes de douane à l'importation : des équipements, appareils et matériels destinés à la production de l'eau potable, de la biomasse et des énergies solaire et éolienne, en vue de permettre une résorption rapide du déficit énergétique du Cameroun ; des équipements et appareils médicaux, y compris leurs accessoires, en vue de la poursuite de la politique d'amélioration de l'offre locale en soins de santé par le relèvement du plateau technique des formations hospitalières, afin de limiter les évacuations sanitaires ; des équipements et matériels destinés à l'élevage, à la pêche et au développement de la pisciculture, en vue de booster la production locale des poissons.

Deuxièmement, il est projeté un relèvement de la taxation douanière sur certains biens importés à offre



2024 s'annonce comme la foire aux opportunités pour ceux qui veulent entreprendre.

locale abondante, à travers notamment leur soumission aux droits d'accises ad valorem. Ainsi, un droit d'accises de 25% sera appliqué aux meubles en matière plastique, aux meubles en bois des types utilisés dans les cuisines, aux meubles en métal des types utilisés dans les bureaux, aux cercueils en bois et autres ouvrages en bois. Ce droit d'accises est ramené à 12,5% pour les huiles végétales raffinées, le cacao en fève y compris celui destiné à être utilisé comme matière première, les charbons de bois, les aliments pour chiens et chats. Le droit d'accise sera de (seulement) 5% sur les produits à base de céréales (corn flakes par exemple) et préparations alimentaires obtenues à partir de flocons de céréales.

Troisièmement, il est prévu une augmentation des droits de sortie sur certains biens afin de promouvoir leur transformation locale avant exportation et l'amélioration de l'offre nationale en biens manufacturés. A cet égard, il est projeté un relèvement des droits de sortie exclusivement sur les bois exportés en grumes de 60% à 75% de la valeur FOB des essences, à l'exclusion de ceux qui sont admis en points francs industriels qui demeurent soumis au droit de

sortie au taux de 60%.

Quatrièmement enfin, le gouvernement propose de refiscaliser le riz précuit et le riz parfumé dès le 1er janvier 2024.

**Industrie automobile**

S'agissant de l'amélioration de l'environnement des affaires, le gouvernement compte combler le vide juridique sur le taux de conversion de la monnaie applicable lors de l'apurement des soumissions d'enlèvement direct par des déclarations en détail de mise à la consommation ; promouvoir l'industrie automobile au Cameroun à travers l'application, pendant une période de 10 ans, d'une exonération des droits et taxes de douane sur les parties et pièces destinées au montage des véhicules importés par les entreprises de fabrication des véhicules d'une part, et la limitation de l'âge des véhicules importés d'autre part.

Au niveau de la lutte contre la fraude douanière et commerciale, obligation est désormais faite aux voyageurs possédant plus de 5 millions de FCFA de devises de présenter à la Douane les justificatifs de l'origine licite des fonds qu'ils détiennent,

sous peine de saisie ; il est institué à la charge des compagnies maritimes, consignataires et commandants de navire, d'aéronefs et de tout moyen de transport, l'obligation d'indiquer à la Douane les noms commerciaux et l'espèce tarifaire des marchandises qu'ils transportent, ainsi que l'année de première mise en circulation lorsqu'il s'agit des véhicules.

**Fiscalité de développement**

Au niveau de la législation fiscale, les modifications pour 2024 portent sur un assouplissement des conditions de déduction des frais de siège et d'assistance technique pour les entreprises nouvelles en situation de déficit et les entreprises en situation de déficit continu. Le projet de loi autorise les nouvelles entreprises à calculer le plafond du montant déductible de leurs frais de siège et d'assistance technique sur leur chiffre d'affaires, suivant un taux de 1%.

Plusieurs mesures sont proposées pour mieux encadrer les opérations de restructuration des entreprises. Il s'agit de la consécration de la non-déductibilité des pertes consécutives au transfert du passif de la société dissoute en cas de changement d'activités suite à une restructuration (article 7 C du CGI) ; la clarification de la base imposable à l'IRCM dans le cadre des cessions indirectes des titres (article 44 (6) du CGI) ; l'extension de la solidarité de paiement à toute opération de cession indirecte d'éléments d'actifs (article 86 du CGI).

**Feu sur le secteur informel**

Dans le but de lutter contre le secteur informel et d'optimiser son potentiel fiscal, le plafond des charges déductibles réglées en espèces est

ramené de 500 000 FCFA à 100 000 FCFA.

Il est proposé de décaler du 15 mars au 15 avril, le délai de dépôt des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) pour les contribuables relevant des Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME) et des Centres Spécialisés des Impôts (CSI). Ce décalage est rallongé du 15 mars au 15 mai, pour les contribuables relevant des Centres Divisionnaires des Impôts.

Pour tenir compte de la numérisation de plus en plus poussée de l'économie, il est suggéré un assujettissement à l'IRCM, des intérêts rémunérant les actifs numériques (crypto monnaie) ainsi que les plus-values réalisées à l'occasion de leur cession. Dans le même sens, des modifications apportées aux articles 56 (2) h, 70 (2) et 92 ter, étendent l'impôt sur les Bénéfices Non Commerciaux aux revenus générés sur les plateformes numériques par les particuliers qui réalisent des opérations de vente d'un bien, de fourniture d'un service ou d'échange, de partage d'un bien. L'impôt dû serait retenu à la source par les opérateurs desdites plateformes à un taux super réduit de 5%.

Enfin, le projet propose un allègement de 15% à 10% du taux des droits d'enregistrement des cessions de fonds commerce ; un allègement à 1% du taux des droits d'enregistrement des actes de mutation d'immeubles au profit des associations d'utilité publique et les organismes confessionnels ; abattement de 50% de la base d'imposition des droits de mutation immobilière concernant les successions, partages, sorties d'indivision et donations entre vifs en ligne directe et entre époux.

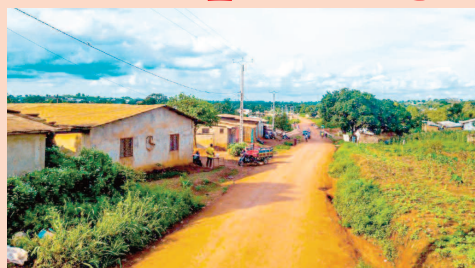
**Dagoro Etroukan**

**BUDGET 2023****Les engagements que le gouvernement ne tiendra plus**

*Face à la Représentation nationale le 30 novembre 2023, le Premier ministre a présenté le bilan de son équipe pour les onze premiers mois de l'exercice. A l'évidence, le compte n'y est pas et il ne reste que quelques jours pour combler le gap. Sans être impossible, l'échec semble plus probable.*

Certes l'année 2023 n'est pas en encore terminée mais les gestionnaires prévoyants préparent déjà certainement leurs fiches pour le bilan de l'exercice. D'ailleurs, le Premier ministre, Chef du gouvernement a donné le ton le 30 novembre dernier à l'Assemblée Nationale. En présentant le Programme économique, financier, social et culturel du gouvernement camerounais pour le compte de l'exercice 2024, Joseph Dion Ngute a fait un état des lieux, à date, des réalisations du gouvernement pour l'exercice en cours. Une comparaison entre les résultats présentés et les objectifs annoncés à la même occasion le 20 novembre 2022 fait apparaître un gap que certains observateurs jugent difficile, sinon impossible à combler.

Ainsi, le ministère des Travaux Publics (Mintp) qui jouit de la plus grosse enveloppe budgétaire, affiche un bilan de 209 Km de nouvelles routes bitumées réceptionnées à fin



Si beaucoup a été fait, ce qui ne peut probablement plus être fait n'est pas négligeable.

septembre 2023. L'objectif étant de construire environ 700 km cette année. Calculée en main, l'on se situe à peine à 30% de nouvelles routes, soit un retard de près de 500 Km (70%) à livrer. Malgré ces chiffres peu rassurants, le Mintp fait savoir qu'il « ne reste que des travaux résiduels sur les autres » et rassure qu'il irait même au-delà des objectifs visés. Bien plus, souligne le chef du département, Emmanuel Nganou Djoumessi, « sur les 121 873,93 Km du réseau routier, 58, 86% sont en bon ou en moyen état de circulation et 41,14% en mauvais état ». Par contre, il est arrêté que le démarrage des travaux de la voie expresse Lolabé (Port de Kribi) – Campo : 39 Km et la route Ebolowa – Akom II – Kribi : 179,28 Km n'auront finalement lieu qu'en 2024.

Dans le domaine de la justice, les places ouvertes par concours de formation, directs, professionnels et tests de sélection sont très en deçà des 2.500 nouveaux personnels annoncés en vue du renforcement des capacités opérationnelles des prisons.

**Beaucoup a été fait**

Au niveau de la décentralisation et le développement local, force est de constater nombre de textes d'application du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées sont toujours attendus, à l'image de la Loi (révisée) portant fiscalité locale ou encore le statut de la fonction publique locale. De même, Douala et Yaoundé attendent encore de voir sortir de terre les 250 logements et les infrastructures d'approche et connexes auxdits logements promis. Attendu depuis des mois, ce ne sera certainement cette année que la population de Yaoundé va étancher sa soif grâce au Projet d'Adduction d'Eau Potable de la Ville de Yaoundé à partir de la Sanaga (Paepys), réalisé à 98%.

Dans le secteur des transports, la réhabilitation annoncée des aéroports de Bertoua, de Tiko et de Kribi en 2023 devait se traduire par leur

mise en exploitation. Mais à date, on attend toujours la mise en œuvre de l'instruction du chef de l'Etat qui demande à « l'Autorité aéronautique d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux envisagés et de finaliser, sans délai, la signature des contrats avec les entreprises sélectionnées pour leur réalisation, en vue du démarrage à brève échéance desdits travaux », avait fait savoir le ministre des Transports en août 2022.

Dans le secteur des postes et télécommunications, les camerounais ne perdent rien à attendre encore quelques jours pour profiter de la mise en exploitation du Centre National de Développement de l'Economie Numérique. Quant à la migration de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique au projet TNT, tout juste rappelle-t-on au ministère de la Communication que depuis « le 17 juin 2015 à minuit, la réception de la télévision analogique par les téléspectateurs n'est plus garantie ». Pour le reste, notamment la production locale du décodeur dédié, c'est le silence radio.

Au niveau de l'industrialisation, la Zone Economique Spéciale pour la transformation du bois à Edéa reste au stade de projet.

**Yveline M. Douala (Stg)**